



Fédération suisse d'élevage du cheval de la race  
des Franches-Montagnes  
Schweizerischer Freibergzuchtverband  
Federazione Svizzera d'allevamento  
di razza Franches-Montagnes

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Dépôt de la prise de position de la FSFM dans le cadre de la consultation relative à la révision de l'ordonnance sur l'élevage

**Au terme de la consultation relative à la révision de l'ordonnance sur l'élevage – inacceptable pour le cheval franches-montagnes – la FSFM va officiellement déposer sa prise de position à l'Office fédéral de l'agriculture. Elle sera apportée par un attelage de chevaux FM accompagné de cavaliers et remise par le Président M. Albert Rösti au Directeur de l'OFAG M. Christian Hofer.**

La consultation concernant le train d'ordonnances agricoles 2022 arrive à son terme lundi prochain 2 mai. La Fédération suisse du franches-montagnes (FSFM) est consternée par la révision de l'ordonnance sur l'élevage qui prévoit, d'une part, de diminuer le montant des primes pour les chevaux FM par moitié et, d'autre part, de réduire le nombre de chevaux ayant-droit à la prime des deux tiers. Si cette ordonnance devait être validée telle quelle par le Conseil fédéral, la survie de la race du cheval des Franches-Montagnes serait grandement mise en péril.

Afin de montrer sa grande désapprobation face à ce projet, la FSFM ira déposer officiellement sa prise de position directement à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) **lundi 2 mai 2022 à 13h30**. Pour ce faire, **une délégation composée d'un attelage de chevaux FM, de cavaliers et de la Direction de la FSFM partira du Centre équestre national de Berne (CEN ; Mingerstrasse 3, 3014 Berne) aux alentours de 12h30 pour se rendre au siège de l'OFAG à Liebefeld (Schwarzenburgstrasse 165, 3097 Liebefeld)**. A cet endroit, le Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, M. Christian Hofer, sera présent pour réceptionner notre prise de position en mains propres. A l'issue de cette démarche, le Président de la FSFM, M. le Conseiller national Albert Rösti, et la gérante de la FSFM, Mme Pauline Queloz, prendront la parole à l'attention de la presse afin d'expliquer une nouvelle fois nos préoccupations et répondre à vos éventuelles questions.

Le programme est ainsi le suivant :

- 12h30 : Départ du petit cortège du CEN en direction de l'OFAG
- 13h30 : Remise de la prise de position de la FSFM en mains du Directeur de l'OFAG
- Dès 13h45 : Petite allocution du Président et de la gérante de la FSFM et questions de la presse

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence pour cette remise de la prise de position de la FSFM qui est une étape importante dans le processus de la révision de l'ordonnance sur l'élevage. La FSFM se battra jusqu'au bout pour sauvegarder les primes d'élevage et ainsi garantir la survie du cheval de la race des Franches-Montagnes.

Avenches, le 29 avril 2022

**FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES (FSFM)**

Personnes de contact :

- Albert Rösti, président FSFM, tél. +41 79 255 88 56, e-mail : [albert.roesti@parl.ch](mailto:albert.roesti@parl.ch)
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. +41 26 676 63 42, e-mail : [p.queloz@fm-ch.ch](mailto:p.queloz@fm-ch.ch)